

**ENQUETE PUBLIQUE  
SITE A REAMENAGER**

En vertu de l'article DV-2 §5 du CoDT relatif aux enquêtes publiques dans le cadre d'une procédure d'adoption d'un périmètre SAR.

Concerne la demande de **l'Administration Communale de Dour dont les bureaux se trouvent Grand Place n° 1 à 7370 Dour.**

En vue d'obtenir **l'adoption d'un périmètre SAR pour le site dit « Eglise Saint-Martin (Monceau) » situé Rue du Commerce 396 et cadastré section B n° 719 d.**

Le dossier peut être consulté à **l'Administration Communale, Service de l'urbanisme, rue Pairois n°54 à 7370 Dour** à partir du **14/05/2019**

Date de l'affichage de la demande	Date de l'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
<b>09/05/2019</b>	<b>14/05/2019</b>	<b>Administration Communale Le 12/06/2019 à 12h00</b>	<b>Collège Communal Grand Place n°1 7370 Dour</b>

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande sus - mentionnée.

Le dossier peut être consulté à **l'Administration Communale, Service de l'urbanisme, rue Pairois n°54 à 7370 Dour** à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, aux jours et heures suivants :

**lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 heures à 12 heures et mercredi de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 16 heures**

**Le mercredi 29/05/2019 de 16 heures à 20 heures uniquement sur rendez-vous en appelant le 065/ 761 873, Mr CORNANT P., pendant les heures de bureaux.**

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du demandeur, de l'agent communal délégué à cet effet, des Fonctionnaires Délégué et Technique (SPW, 16, Place du Béguinage à 7.000 MONS - 065/32.80.11)

A Dour, le **09 mai 2019**  
La Directrice générale (S),  
Carine NOUVELLE

Le Bourgmestre f.f. (S),  
Vincent LOISEAU